

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-487599

DD:36 AB/1

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 100214

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Benouar Mohammed

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 066 14 197 24

Total des frais engagés : 600 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 28/06/2010

Nom et prénom du malade : Benouar Ahmed Khalil Age: 8ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Appendite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 06/07/2010

CASSA
P.M.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Date des Actes *	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/04/2022				INP : [REDACTED] Dr. ABDERRAHMANE YOUSSEF Spécialiste en Radiologie et Traumatologie Centre de Radiologie - Casablanca Casablanca - Maroc Téléphone : +212 52 22 42 51

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

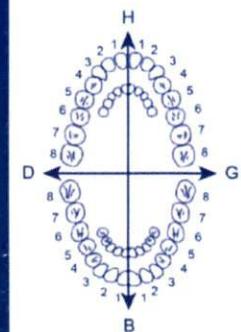
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
CENTRE D'IMAGERIE IBN SINA AFIS Dr. Abderrahmane YOUSSEF 11 Rue Lieutenant Bertrand 10522 Casablanca	29.04.2022	P545	600,00 DH INPE.1091120584

AUXILIAIRES MEDICAUX

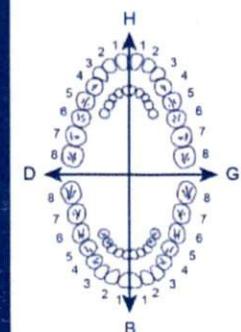
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
G	00000000	00000000
B	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Abdelmajid RIFKI

Anatomo-cytopathologiste
Diplômé de l'Académie de Lyon
Ex. enseignant à la Faculté
de Médecine de Casablanca



Pr. Soumaya ZAMHAMI

Anatomo-cytopathologiste
Ex. enseignante à la Faculté
de Médecine de Casablanca

مختبر التشريح الدقيق ابن النفيس
CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ENNAFIS

Reçu le : **29/04/2020**

Notre réf : **202AR126**

Édité le : **30/04/2020**

Prescripteur : **Pr. YOUSRI**

Patient(e) : **Enf Ahamed Khalil BENOUAR**

Organe : **Appendice**

(Appendicite aiguë)

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

Pièce d'appendicetomie de 6,6cm de long (\varnothing : 0,6-1cm) violacée et recouverte de fausses membranes.
A la coupe, la lumière a un contenu nécrotico-hémorragique avec nécrose pariétale.

L'**examen microscopique** montre une lumière appendiculaire comblée par un matériel fibrino-leucocytaire, hématique et nécrotique.

La muqueuse est exulcérée recouverte d'un exsudat fibrino-leucocytaire avec présence d'un chorion riche en néo vaisseaux et en infiltrat inflammatoire à polynucléaires altérés.

Ailleurs, la muqueuse est tapissée par un épithélium cylindrique hyperplasique et hypercrine, riche en cellules caliciformes, siège d'abrasions et d'exocytose à polynucléaires.

Les glandes de Lieberkühn sont nombreuses et hypercrines séparées par un chorion congestif riche en polynucléaires plus ou moins altérés avec présence d'une hyperplasie lymphoïde folliculaire à centres germinatifs débordant sur la sous-muqueuse.

La muscleuse et la séreuse sont oedéma-to-congestives infiltrées de granulocytes altérés.

Au niveau des zones pariétales nécrosées, la paroi appendiculaire est détruite remplacée par un matériel nécrotique fait de polynucléaires altérés et de débris tissulaires.

En surface de la séreuse, on observe un exsudat fibrino-leucocytaire et nécrotique qui s'étend au méso.

Conclusion

- Panappendicite aiguë suppurée avec péri-appendicite ;
- Absence de spécificité ou de malignité.

Dr A. RIFKI
CENTRE DE PATHOLOGIE
IBN ENNAFIS
Dr. Abdelmajid RIFKI
11, Rue Lieutenant BERGE
tel:0522.20.23.02-Casablanca

مختبر التشريح الدقيق ابن النفيس
CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ENNAFIS

Reçu le : 29/04/2020
Edité le : 30/04/2020

Notre réf : 202AR126
Prescripteur : Pr. YOUSRI
Patient(e) : Enf Ahamed Khalil BENOUAR

Organe : Appendice
(Appendicite aiguë)

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

Pièce d'appendicetomie de 6,6cm de long (\varnothing : 0,6-1cm) violacée et recouverte de fausses membranes.
A la coupe, la lumière a un contenu nécrotico-hémorragique avec nécrose pariétale.

L'**examen microscopique** montre une lumière appendiculaire comblée par un matériel fibrino-leucocytaire, hématique et nécrotique.

La muqueuse est exulcérée recouverte d'un exsudat fibrino-leucocytaire avec présence d'un chorion riche en néo vaisseaux et en infiltrat inflammatoire à polynucléaires altérés.

Ailleurs, la muqueuse est tapissée par un épithélium cylindrique hyperplasique et hypercrine, riche en cellules caliciformes, siège d'abrasions et d'exocytose à polynucléaires.

Les glandes de Lieberkühn sont nombreuses et hypercrines séparées par un chorion congestif riche en polynucléaires plus ou moins altérés avec présence d'une hyperplasie lymphoïde folliculaire à centres germinatifs débordant sur la sous-muqueuse.

La muscleuse et la séreuse sont oedéma-to-congestives infiltrées de granulocytes altérés.

Au niveau des zones pariétales nécrosées, la paroi appendiculaire est détruite remplacée par un matériel nécrotique fait de polynucléaires altérés et de débris tissulaires.

En surface de la séreuse, on observe un exsudat fibrino-leucocytaire et nécrotique qui s'étend au méso.

Conclusion

- Panappendicite aiguë suppurée avec péri-appendicite ;
- Absence de spécificité ou de malignité.

CENTRE DE PATHOLOGIE
IBN ENNAFIS
Dr. Abdellah RIFKI
11, Rue Lieutenant Berge
Tél: 0522.20.23.02-Casablanca

Dr. Abdelmajid RIFKI

Anatomo-cytopathologiste
Diplômé de l' Académie de Lyon
Ex. enseignant à la Faculté
de Médecine de Casablanca



Pr. Soumaya ZAMIATI

Anatomo-cytopathologiste
Ex. enseignante à la Faculté
de Médecine de Casablanca

مختبر التشريح الدقيق ابن النفيس
CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ENNAFIS

202AR 126

CENTRE DE PATHOLOGIE
IBN ENNAFIS
Dr. Abdelmajid RIFKI
11, rue Lieutenant BERGER
Tél: 0522 20 23 02 - Casablanca

DEMANDE D'EXAMEN ANATOMOPATHOLOGIQUE

De la part du Docteur Pr. Yousri

Nom et prénom : BENOUAR Med Khalil Age : Sans

Date du prélèvement : 28.04.20 Réf. antérieure :

Siège et nature du prélèvement :

Renseignements cliniques : Appendicite aigüe

Appendectomie

Cytologie :

- Frottis : Vagin Exocol Endocol Endometre

- Date des dernières règles :

- Autres : Ponction Liquide

- Traitements éventuels :

Date :

28/04/2010

Signature
Professeur B. YOUSRI
Chirurgie Pédiatrique
Av. 295, Bd. Abdelmajid RIFKI
2^{me} étg. B13 - Casablanca
Tél: 0522 86 01 01 - 0522 86 16 21

Dr. Abdelnajid RIFKI

Anatomo-cytopathologiste

Diplôme de l'Académie de Lyon

Ex. enseignant à la Faculté

de Médecine Casablanca



Pr. Soumaya ZAMIATI

Anatomo-cytopathologiste

Ex. enseignante à la Faculté

de Médecine de Casablanca

مختبر التشريح الدقيق ابن النفيس

CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ENNAFIS

Casablanca le 29/04/2020

FACTURE : 2020/1103

Patient(e) : Enf Ahamed Khalil BENOUAR

Code patient : 202/58

Référence : 202AR126

Reçu le : 29/04/2020

Cotation : P 545

Montant : 600 DHS

Facture arrêtée à la somme **SIX CENTS DIRHAMS.**

ICE : 001808260000087

INPE : 91120584

INPE du Laboratoire : 093002954

DR. A. RIFKI

CENTRE DE PATHOLOGIE
IBN ENNAFIS
Dr. Abdelnajid RIFKI
11, Rue Lieutenant BERGE
Tél: 0522 20 23 02 - Casablanca